

A Montreuil, le 11 octobre 2023  
Syndicats de la production,  
Et de la transformation du papier

## Compte-rendu de la réunion du 11 octobre 2023

Après plusieurs réunions annulées faute de réelles avancées sociale pour les salarié.es de la branche, l'ensemble des organisations syndicales, dont la **FILPAC-CGT** ont été reçu par le Président et la Déléguée Générale de l'**UNIDIS** ce 11 octobre 2023. L'**UNIDIS** a finalement concédé quelques mesurette.s afin de débloquent le dialogue social dans la branche.

### Mise en place avec effet immédiat durant la négociation du 19 octobre 2023 :

- ☞ Création d'un **panier de jour** pour les salarié.es posté.es (hors salarié.es de journée). Le dispositif sera négocié le 19 octobre.
- ☞ Négociation d'un accord **travail de nuit avec création du repos compensateur de nuit**.
- ☞ Augmentation de la part employeur de la cotisation **frais de santé** : 60% employeur 40% salarié.
- ☞ Revalorisation de la **rémunération des contrats d'apprentissage et contrat pro** : + 2 points sur chaque pourcentage.

### Mise en place d'un calendrier de négociations sur 3 ans incluant :

- ☞ Reprise des négociations sur l'accord formation.
- ☞ Ouverture des travaux sur les classifications.
- ☞ Ouverture des négociations d'un accord égalité F-H.
- ☞ Ouverture des travaux sur les risques ergonomiques.
- ☞ Mise en attente des travaux sur la prévoyance.
- ☞ NAO 2024 :
  - Lancement d'une enquête sur les rémunérations.
  - Engagement sur une limitation du tassement des grilles.

**La FILPAC-CGT** a demandé l'ouverture de négociation sur une journée enfant malade, l'ancienneté, le point 100 unique sur les salaires pour permettre d'ouvrir les écarts dans la grille de salaire, et l'ouverture d'une négociation sur le télétravail. Rien n'est figé pour le moment, un calendrier de négociation sera discuté lors de la prochaine **CPPNI** (**C**ommission **P**aritaire **P**ermanente de **N**égociation et d'**I**nterprétation). Restera le point sur les derniers arrêtés de la Cour de cassation du 13 septembre dernier sur les congés payés. Affaire à suivre.

Cédrick LAPARLIERE

Responsable Fédéral de la Branche Papier Carton.

